

Direction
des personnes âgées

Habitats des personnes âgées : des réponses diversifiées et évolutives

- Des territoires divers : zones d'habitat dense, zones péri-urbaines et zones rurales.
- Un département jeune mais le rythme du vieillissement va s'accroître les prochaines années.
- Aujourd'hui : 68 300 valdoisiens ont plus de 75 ans, soit moins de 6% des valdoisiens. Mais 134 000 sont dans la tranche d'âge 60 à 74 ans.

Soutenir le maintien à domicile



Permettre aux personnes âgées d'exercer leur libre choix
de vivre le plus longtemps possible à domicile
est la finalité de diverses actions menées par divers acteurs
dont le département.

- Informations générales : senior.valdoise.fr, pour-les-personnes-agees.gouv.fr, la communication des caisses de retraite... pour faire connaître les droits et orienter vers des sites comme SOLIHA, ANAH.
- Aide et accompagnement à domicile pour les personnes âgées isolées ou en perte d'autonomie : téléassistance, aides humaines, portage de repas, aides techniques (aide sociale, aide des caisses de retraite, APA).
- Lutte contre l'isolement : soutien aux clubs du 3^{ème} âge, adhésion à Monalisa et lancement d'une coopération départementale.
- Les préconisations de nos conseillers en gérontologie auprès des personnes âgées bénéficiaires de l'APA et de leur famille via la remise des brochures de SOLIHA.

Les freins au maintien à domicile dans de bonnes conditions

- Absence d' anticipation de la survenue d' une moindre autonomie.
- Des habitations non adaptables, vétustes, parfois isolées.
- Le coût des adaptations notamment pour les personnes propriétaires.
- La difficulté de prise en charge de certaines adaptations (salle de bain) par les bailleurs sociaux.

Les pistes pour que les logements soient mieux adaptés à l'avancée en âge

- Informations à développer auprès des jeunes seniors.
- Une offre de logements adaptée et diversifiée afin de répondre aux différents souhaits et besoins des personnes âgées :
 - logement-foyer,
 - petites unités de vie (MARPA),
 - habitat social,
 - résidence service seniors,
 - accueil familial.
- Solutions intergénérationnelles.

Les ESMS pour personnes âgées relevant des dispositions du CASF

- Les établissements et les services qui accueillent des personnes âgées ou qui leur apportent à domicile assistance dans les actes quotidiens de la vie, des prestations de soins ou une aide à l'insertion sociale.
- Sous contrôle du département et (ou) de l'ARS :
 - Service d'aide et d'accompagnement à domicile,
 - Services de soins infirmiers à domicile,
 - EHPA : logements-foyers, MARPA,
 - les accueils de jour et accueils temporaires,
 - les EHPAD.

Les EHPAD : Etablissements d' Hébergement de Personnes Agées Dépendantes

- Une entrée à un âge de plus en plus avancé.
- Un niveau de dépendance des résidents de plus en plus élevé en raison d' une population élevée de personnes âgées souffrant de maladies neurodégénératives.
- 3 EHPAD sont spécialisés à 100% dans l' accueil de malades d' Alzheimer.
- Les dispositifs pour une prise en charge adaptée de ces malades sont de plus en plus nombreux :
 - PASA : Pôle d' activité et de soins adaptés,
 - UHR : Unités d' hébergement renforcé.
- Les USLD, unités de soins de longue durée, sont au nombre de 5 dans le département.

Quelques évolutions contenues dans le projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement

- Développement de la prévention de la perte d'autonomie : renforcement des financements et de la coordination des actions.
- Une disposition permettant de consacrer une partie des logements sociaux aux personnes en perte d'autonomie (conditions restrictives).
- Une convention signée entre la CNSA et l'ANAH assortie d'une dotation exceptionnelle de 20 millions d'euros.
- Une augmentation du plafond d'aide de l'APA et une diminution du reste à charge de la personne âgée qui devrait favoriser le recours aux aides techniques et petits travaux d'aménagement.

Merci
de votre attention

Conseil départemental du Val d'Oise
2 avenue du Parc
CS 20201 CERGY
95032 CERGY PONTOISE CEDEX

tél. : 01 34 25 35 73
fax : 01 34 25 36 97
communication@valdoise.fr
www.valdoise.fr

val
d'oise 
le département